

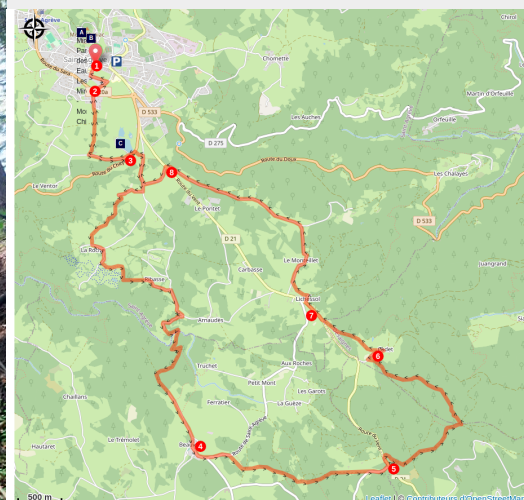
Circuit des Eoliennes - VTT FFC

N°29 ROUGE

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Descente en sous-bois (David Méchin)



Avec ses 20 km et 387 m+, ce parcours vous dirigera sur un plateau vallonné, avec de courtes montées, de belles pistes en forêt, loin du bruit !

Réservé aux pratiquants réguliers, ce circuit peu technique vous permettra de pédaler en sous-bois à la découverte des hameaux du plateau.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 20.2 km

Dénivelé positif : 342 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Historique, Patrimoine agricole

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Saint-Agrève

Arrivée : Office de tourisme, Saint-Agrève

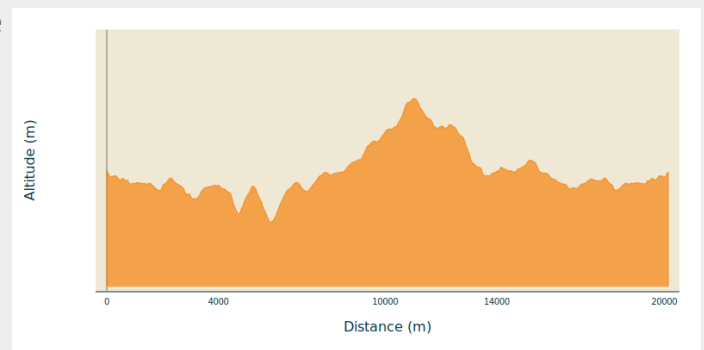
Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Saint-Agrève

2. Saint-Jean-Roure

3. Désaignes

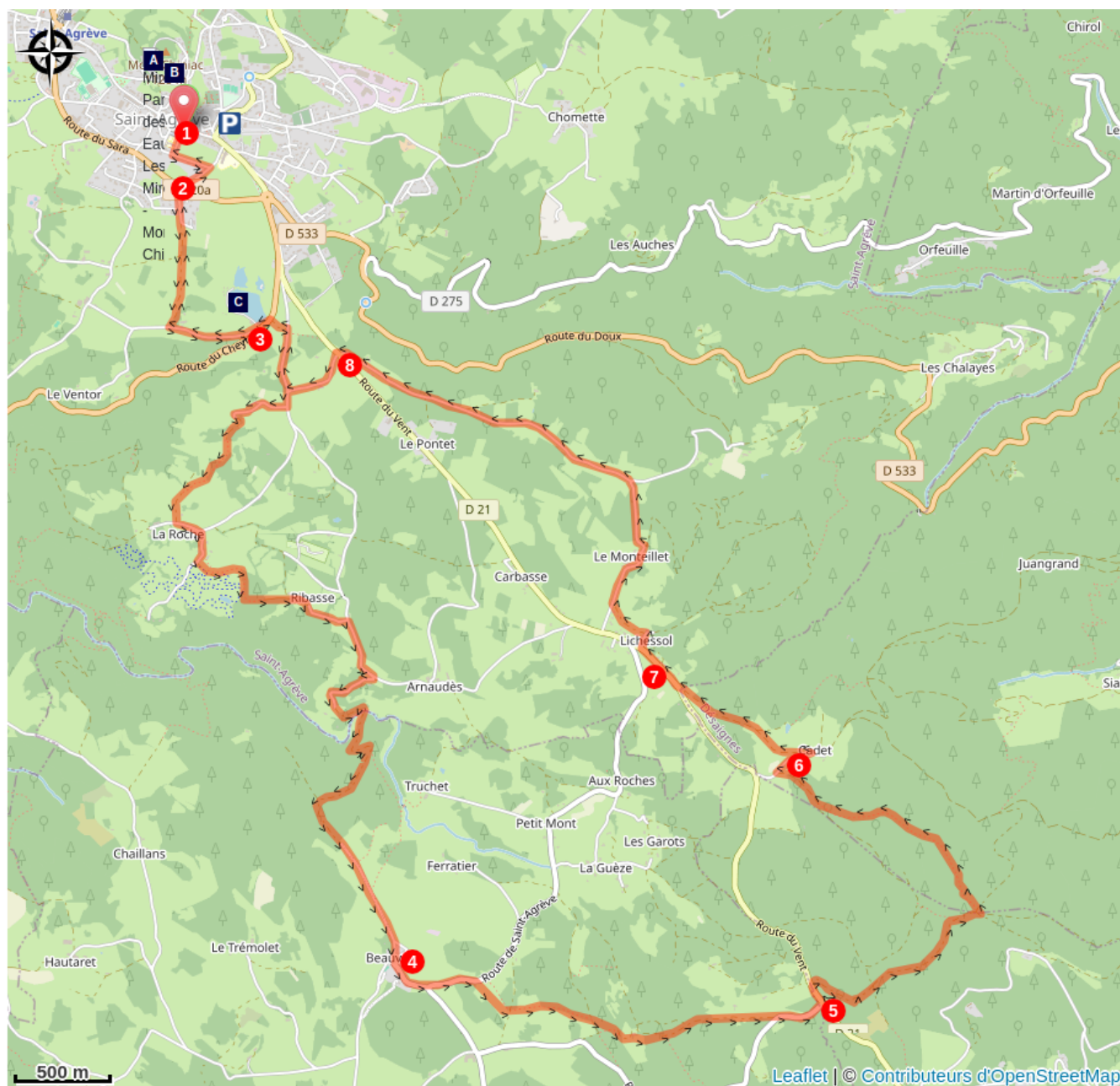
Profil altimétrique



Suivre le balisage VTT FFC ➡.

1. 0 km : Face à l'office de tourisme, descendre à gauche la ruelle en direction du temple. Au prochain carrefour, aller à gauche, puis à droite.
2. 0,5 km : Traverser la grande route et aller tout droit. Au carrefour avec la petite route, aller à gauche.
3. 1,8 km : Au carrefour avec la D120 à côté du lac de Veron, remonter à gauche pour prendre ensuite le chemin à droite. Suivre à droite la petite route jusqu'à Riaillac. Suivre le GR  jusqu'à Beauvert.
4. 7,5 km : Dans Beauvert, prendre la route de gauche.
5. 10 km : Au Baraques, suivre la D21 à gauche sur 100 m, puis monter le chemin à droite. (montée caillouteuse sur 80 m)
6. 13 km : A Cadet, prendre à gauche.
7. 14 km : A Lichessol, suivre la route à droite sur 100m, puis prendre le chemin à droite.
8. 17 km : A la San Martin, traverser la D21 et prendre la petite route en face. A la prochaine intersection aller à droite et reprendre le même itinéraire qu'à l'aller.

Sur votre route...



Les Mires - Mont Chiniac (A)

 Table d'orientation (B)

 Lac de Veron (C)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, suivre la direction de Saint-Martin-de-Valamas, Saint Julien d'Intres par la D120.

Parking conseillé

Place Félicie d'Assenne ou Place Verdun, Saint-Agrève

Accessibilité

Recommandé pour le VAE

Sur votre route...



Les Mires - Mont Chiniac (A)

Mires d'observation de la ligne de Partage des Eaux avec vue sur les Sucs (Mont Mézenc, Mont Gerbier-de-Jonc).

Attribution : ffiguiere



Table d'orientation (B)

Le Mont Chiniac avec sa table d'orientation est un belvédère remarquable sur la montagne ardéchoise et les Alpes. La ville haute est une agglomération née de son château construit au XII^{ème} siècle qui occupait le sommet du mont. Il reste un pan de mur reliant les vestiges de deux tours. L'ancienne ville, qui était close à cette époque, était entourée d'un rempart, dont certaines parties sont encore visibles au sud et à l'est, et possédait quatre portes d'entrée.

Attribution : ccve



Lac de Veron (C)

Le lac du Véron et les tourbières, où séjournent de nombreux oiseaux, ajoute un charme considérable à ce paysage haut en couleurs et en altitude, propice au tourisme vert.

Attribution : ccve